

## Le mot du maire

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

En novembre 2023, nous avons inauguré les plaques nominatives posées sur notre monument aux morts. Au nom de la commune, je tiens à remercier le Souvenir français (section du Val de Villé) et l'UIACAL (Union des Invalides et des Anciens Combattants d'Alsace-Lorraine) qui nous ont accordé au courant de cet été une subvention pour les frais occasionnés par cet événement, en complément des subventions déjà obtenues de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) et de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Dans la continuité de notre devoir de mémoire, vous trouverez dans ce numéro un article sur la Libération de la Vallée de Villé dont nous allons bientôt fêter le 80<sup>ème</sup> anniversaire. Pour ne jamais oublier celles et ceux qui se sont engagés, parfois sacrifiés dans un pays qui leur était inconnu, pour notre liberté. Il est désormais de notre responsabilité à tous de veiller à préserver cette liberté chèrement conquise.

Pour nos diverses activités au quotidien, nous éprouvons bien souvent « la liberté de nous déplacer ». Faisant suite à une sollicitation de notre part concernant le projet de création d'un rond-point pour l'accès au village et d'un arrêt de bus, la CeA vient de m'informer que « la modification de ce carrefour est bien inscrite au programme pluriannuel d'investissements routiers de la Collectivité européenne d'Alsace ». La CeA précise dans son courrier que ce projet devra être mené en lien avec celui du prolongement de la piste cyclable (priorisation d'« un premier tronçon entre Steige et Villé puis le prolongement vers Saint-Maurice »). Quant à la création d'un arrêt de bus avec cheminement piéton, ce volet du projet relève désormais de la compétence du PETR Sélestat Alsace Centrale (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural). Il devra également « s'intégrer dans la réflexion » selon la CeA. Je poursuivrai dans les prochains mois le suivi, et si besoin la relance, de ce dossier auprès des autorités compétentes. L'enjeu est que notre village puisse bénéficier à terme d'une infrastructure de transport qui offre davantage de sécurité et des solutions modales de déplacement moins carbonées, permettant une alternative à la voiture.



Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau numéro de notre journal communal, que je clos sur cette note poétique de saison par Guy de Maupassant :

**« L'automne, l'automne merveilleux, mêlait son or et sa pourpre aux dernières verdure restées vives, comme si des gouttes de soleil fondu avaient coulé du ciel dans l'épaisseur des bois. »**

Jean-Marc WITZ



# Notre nouvel agent communal se présente

Je m'appelle **Sébastien Acheré** et je suis en charge des travaux d'entretien sur la commune de Saint-Maurice. Originaire de Blessy dans le département du Pas-de-Calais, j'ai 52 ans et réside à Thanvillé, commune dans laquelle j'exerce un mandat de conseiller municipal. De profession menuisier fabricant, j'ai souhaité changer de domaine professionnel et me diversifier.

Ma devise :

« Ensemble, nous pouvons faire de Saint-Maurice un village propre et accueillant ».



Intervention dans la chaufferie

## Les animations

### Kermesse du RPI, samedi 22 juin

La kermesse du RPI Triembach-au-Val / Saint-Maurice, organisée par l'APE Les Tilleuls (Association de Parents d'Elèves), a eu lieu cette année au centre du village de Triembach-au-Val.



A l'occasion de ce temps fort pour les enfants, chaque classe a pu se produire devant familles, amis et habitants. Les représentations ont porté sur le cirque, dans la continuité de l'activité d'initiation à laquelle ont participé les élèves au cours de l'année scolaire, ainsi que sur des chants en allemand (par l'auteur Nicolas Fischer).

La fête s'est ensuite poursuivie dans la convivialité, avec des jeux organisés pour les plus jeunes, ainsi qu'une petite restauration proposée par les parents de l'APE.





## *Fête de quartier, dimanche 8 septembre*

Malgré une matinée pluvieuse, tout était prêt – et cuit ! – à temps pour réunir une nouvelle fois dans la bonne humeur les habitant(e)s des rues du Beau Site, des Violettes et du Viehweg.

Près de 45 personnes ont participé à la rencontre cette année. L'occasion pour les nouveaux arrivants d'élargir leur cercle de connaissances, pour tous de prendre des nouvelles les uns des autres et de passer une agréable journée, toutes générations confondues, autour d'une « bonne table ».



Rendez-vous  
en 2025 !





# Les travaux et aménagements



C'est FAIT



**Entretien des espaces verts** : des membres de l'équipe municipale sont intervenus à plusieurs reprises durant la période estivale, en complément de l'agent d'entretien.

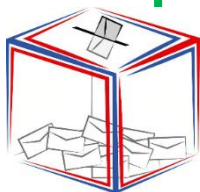
**Intervention sur le silo à pellets de la chaudière communale** : un aménagement de la pente du silo a été réalisé afin d'assurer une meilleure fluidité de l'alimentation en pellets de cette chaudière qui assure notamment le chauffage de l'école et du périscolaire.



**Exercice incendie** : les jeunes Sapeurs-Pompiers de la Vallée de Villé ont réalisé des exercices d'entraînement le 23 juillet, avec notamment une simulation de départ de feu dans l'ancienne école communale.



## Les tops et flops



Merci à **Maximilien EVRARD, Emmy HELD, Tania RUHLMANN et Pierre WINOGRODZKI** qui se sont portés volontaires pour participer à la tenue des bureaux de vote lors des élections européennes et législatives (mai, juin, juillet).



Merci à **Tania RUHLMANN** qui a assuré le désherbage autour de la fontaine.



**Quatre poubelles sont mises à disposition au cimetière : 2 pour les déchets verts et 2 pour tous les autres déchets.** Malgré l'affichage des consignes de tri et les rappels déjà effectués pour inciter au respect du tri, rien n'y fait, des déchets ne sont pas mis dans la poubelle adéquate. L'agent d'entretien municipal doit constamment intervenir pour remédier au non-respect du tri, ce qui lui fait perdre un temps précieux qu'il pourrait consacrer à d'autres travaux d'entretien dans la commune. **Face à ces incivilités répétées** des usagers venant visiter leurs défunts, **la mairie se questionne quant au maintien des poubelles.** Le cas échéant, chacun serait invité à remporter ses déchets.

Réflexion à poursuivre...



# Climat & environnement

## Les enjeux du sol

En octobre, le SMICTOM d'Alsace Centrale, en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen Grand Est, organise **plusieurs ateliers pour promouvoir les techniques de gestion de proximité des biodéchets** (Déchets de Cuisine et de Table et Déchets Verts) : paillage et gestion des matières végétales, compostage et techniques de jardinage au naturel. Vous pourrez y participer **notamment lors du Büreमारik à Dieffenbach-au-Val le 13 octobre**.

Pour en savoir plus :

[Fête du Sol Vivant du 5 au 20 octobre 2024 : Dès le 28 septembre en Alsace Centrale ! - Smictom Alsace Centrale \(67\) \(smictom-alsacecentrale.fr\)](#)



## Réparer plutôt que jeter



Dans le cadre des Journées nationales de la réparation, un **atelier couture** aura lieu à **Scherwiller le 18 octobre** pour apprendre à réparer les vêtements plutôt que de jeter (sur inscription).

[Du 18 au 19 octobre - Les Journées Nationales de la Réparation ! - Smictom Alsace Centrale \(67\) \(smictom-alsacecentrale.fr\)](#)

L'industrie textile est devenue l'une des plus impactantes pour notre environnement : elle représente environ 8 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. En 2050, le secteur textile pourrait même représenter 26 % des émissions globales de gaz à effet de serre si nous ne changeons pas notre manière de consommer.

L'industrie textile est aussi le troisième secteur le plus consommateur d'eau dans le monde (après la culture du blé et du riz) et 20% de la pollution des eaux est imputable à la texture / finition et au traitement des textiles d'habillement.

Depuis le début des années 2000, la mode rapide et jetable – « fast fashion » et « ultra-fast fashion » – est en plein essor et amplifie le coût environnemental de la mode : **la production mondiale de vêtements a doublé en 14 ans (entre 2000 et 2014) tandis que la durée de vie des vêtements a diminué d'un tiers**.

**7500 litres : c'est le volume d'eau nécessaire pour fabriquer un jean, soit l'équivalent de l'eau bue par un être humain pendant sept ans.**



- Environ **100 milliards de vêtements** consommés par an.
- En Europe, **4 millions de tonnes de déchets vestimentaires jetés** par an.
- Chaque année, un Français achète **9 kg de vêtements** et en trie seulement **3 kg**.

Sources : *Ministères Ecologie Energie Territoires ; ONU ; Parlement européen ; Rapport « La mode sans dessus dessous », Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ; OXFAM France*


## ❖ REGISTRE DES PERSONNES

**FRAGILES OU ISOLEES** : depuis la canicule de 2003, les communes doivent tenir un registre des personnes fragiles ou isolées destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte (article L 121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles). **Toute personne concernée peut donc demander son inscription sur ce registre en mairie.**



Modèle de courrier :

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Sélestat-Erstein  
Commune de  
**SAINT-MAURICE**



2, rue principale  
67220  
Tél. : 03 88 85 61 02  
E-mail : [mairie-st-maurice@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-maurice@wanadoo.fr)  
<http://saint-maurice67.fr/>

Date

Objet : demande d'inscription au registre des personnes fragiles ou isolées.

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) [nom et prénom] né(e) le [date] à [lieu], domicilié(e) [adresse] sollicite par la présente mon inscription au registre des personnes fragiles et isolées.

Signature

## ❖ AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté communautaire du 27/08/2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur les projets de révision allégée n°1 et de modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal.

- Les axes principaux pour la révision allégée n°1 du PLUi sont :
  - D'une part d'étendre la zone UX à l'Est de l'entreprise Bürkert pour englober les terrains nécessaires à la réalisation de la nouvelle voirie, ce qui entraîne une réduction de la zone agricole
  - Et d'autre part d'étendre la zone A au Sud de l'entreprise pour compenser et rééquilibrer le zonage, ce qui entraîne une réduction de la zone à vocation économique.
- Les axes principaux pour la modification n°1 du PLUi sont :
  - D'ajuster le zonage (n'entraînant aucun nouveau droit à construire)
  - Et d'ajuster la rédaction de certaines règles notamment pour améliorer la compréhension de certaines règles et définitions du lexique.

L'enquête se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs : **du lundi 30 septembre 2024 à 9h00 au mercredi 30 octobre 2024 à 17h00.**

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique unique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/m1-ra1-plui-vallee-de-ville>

Le siège de l'enquête sera la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Le dossier d'enquête publique unique sera également **consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé**, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public : **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**



Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, les :

- Lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 11 octobre 2024 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignants sur le registre d'enquête (coté et paraphé par le commissaire enquêteur) déposé au siège de la Communauté de Communes
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la Communauté de Communes, 1 rue Principale – 67220 BASSEMBERG
- Soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [plui-vallee-de-ville-m1-ra1@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-vallee-de-ville-m1-ra1@mail.registre-numerique.fr)
- Soit en les consignants sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/m1-ra1-plui-vallee-de-ville>

❖ **ENQUETE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX** : l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise actuellement et **jusqu'en mars 2025 une étude sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, pour le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités**. Cette enquête vise à obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité et la santé au travail. Elle est reconnue **d'intérêt général** par le Conseil national de l'information statistique (CNIS). **Des ménages seront sollicités à Saint-Maurice** :

- Un enquêteur de l'INSEE prendra donc contact avec certains d'entre vous
- Il sera muni d'une carte officielle d'accréditation
- Par avance merci pour le bon accueil que vous lui réserverez.

❖ **LA SECTION DE GYMNASTIQUE** accueille toute personne motivée pour étoffer son groupe à Saint-Maurice.



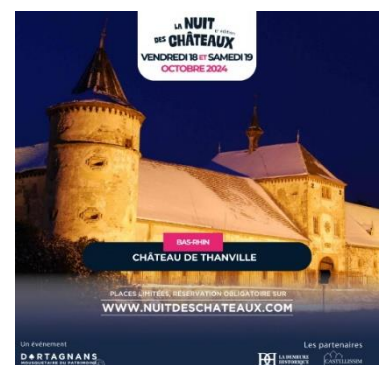
Les séances ont lieu le mercredi de 20 h à 21 h à la salle des fêtes. Pour tout renseignement ou inscription, contactez :

Joëlle BREG  06 08 78 19 59

❖ **La MJC LE VIVARIUM** est une association intercommunale qui gère **une quarantaine d'activités** culturelles et sportives, l'École de Musique et de Danse, la Maison de l'Enfant, ainsi qu'un Espace Ados. Les inscriptions pour l'année 2024/2025 sont ouvertes. [Activités • MJC Le Vivarium \(mjc-levivarium.com\)](https://www.mjc-levivarium.com)



❖ **LA NUIT DES CHATEAUX** : il s'agit d'une opération organisée dans toute la France, ainsi qu'en Belgique et en République Tchèque, à l'occasion de laquelle de nombreux châteaux ouvrent leurs portes au public, de nuit. Cette 6<sup>ème</sup> édition aura lieu **les 18, 19 et 20 octobre**. Le **château de Thanvillé** est l'un des quatre sites du Grand Est à participer à cette manifestation, en proposant une « rêverie théâtrale et musicale ». Réservation obligatoire : <https://www.nuitdeschateaux.com>



# L'état civil

Décès



**ULRICH Patrick** (né le 30 mars 1956 à Guebwiller, Haut-Rhin)  
décédé le 27 août 2024 à l'Hôpital Intercommunal du Val  
d'Argent à Sainte-Marie-aux-Mines

Naissance

Bienvenue à :



**WOLFF Sierra** née le 13 septembre 2024

**JACOB Jules** né le 2 octobre 2024

Mariage



**ANCEL Gaëtan et HOLWEG Salomé** le 30 mai 2024

**METZ Franck et HAFFNER Justine** le 1<sup>er</sup> juin 2024



*En sa qualité de 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Philippe HOLWEG, a officié le mariage civil de sa fille Salomé le 30 mai. Félicitations aux heureux mariés !*



*Marie-Thérèse SCHLEBER, une centenaire originaire de Saint-Maurice. Née à Saint-Maurice, Marie-Thérèse a fêté ses 100 ans samedi 25 mai. Elle habitait le moulin de son père, Auguste SCHLEBER. Félicitations pour ce bel anniversaire !*

